# Politique de protection des renseignements personnels

(Juillet 2023)

La présente politique de protection des renseignements personnels (ci-après la « **Politique** ») énonce comment le regroupement formé par Centre de santé Neuville inc., Clinique multidisciplinaire de Neuville et Clinique dentaire Hugues Fontaine inc., (incluant les travailleurs autonomes) recueille, utilise, communique, conserve et détruit vos renseignements personnels. Pour faciliter la lecture, nous utiliserons les expressions « nous » ou « la clinique » de temps à autre dans la Politique.

Nous pouvons vous fournir de l'information complémentaire relativement au traitement de vos renseignements personnels, dans certains cas, au moment de recueillir vos renseignements personnels. Nous pouvons également obtenir votre consentement spécifique dans certains cas relativement à la collecte, l'utilisation, la communication et la conservation de vos renseignements personnels.

La Politique s'applique aux renseignements personnels que nous recueillons, peu importe la manière, que ce soit, par exemple en personne, par téléphone ou via notre site Web.

En acceptant cette Politique ou en nous fournissant des renseignements personnels après avoir eu l'opportunité de consulter la Politique ou tout autre avis complémentaire, vous acceptez que vos renseignements personnels soient traités conformément à la Politique et l'avis complémentaire.

# 1 À propos de nous

Voici nos informations d'identification complètes :

Centre de santé Neuville inc. 578 route 138, Neuville, Québec GOA 2R0

N'hésitez pas à communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels pour toute question ou commentaire que vous pourriez avoir concernant la Politique, la manière dont nous traitons vos renseignements personnels ou pour exercer vos droits concernant vos renseignements personnels.

Vous pouvez joindre notre responsable de la protection des renseignements personnels par courriel :

# Julie.roy@santeneuville.com

ou par la poste à l'adresse mentionnée plus haut.

Nous formons et sensibilisons les membres de notre personnel et nos professionnels (y compris nos étudiants et nos stagiaires) par le biais des activités suivantes :

- Signature d'une politique de confidentialité
- Formation continue sur la protection des renseignements personnels.

# 2 Définitions importantes

Dans la Politique, on entend par :

- « Incident de confidentialité » (i) l'accès non autorisé par la loi à un renseignement personnel; (ii) l'utilisation non autorisée par la loi d'un renseignement personnel; (iii) la communication non autorisée par la loi d'un renseignement personnel; ou (iv) la perte d'un renseignement personnel ou toute autre atteinte à la protection d'un tel renseignement.
- « **Renseignement personnel** » tout renseignement qui concerne une personne physiqueet permet, directement ou indirectement, de l'identifier.

# 3 Comment allons-nous traiter vos renseignements personnels?

| Comment collectons-nous vos renseignements personnels?                                  | Nous collectons vos données nominatives soit lors de prise de rendez-vous téléphonique ou via le web. Les applications utilisées répondent aux exigences de la Loi 25. Le stockage est géré par notre fournisseur accrédité. |  |
|---|--|--|
| Quels sont les renseignements personnels que nous                                       | Données nominatives<br>Dossier médical   |  |
| collectons?   | Données financières si applicable  |  |
| Auprès de qui collectons-nous vos renseignements personnels                             | Auprès de vous ou de votre tuteur légal ou mandataire<br>Auprès du DSQ<br>Auprès de votre dossier médical électronique   |  |
| Pourquoi collectons-nous vos renseignements personnels?                                 | Les données recueillies sont seulement celles nécessaires pour vous offrir un service de santé adéquat et sécuritaire ou pour vous rejoindre en cas de besoin.   |  |
| Qu'arrive-t-il si vous ne consentez pas à la collecte de vos renseignements personnels? | Nous ne pourrons malheureusement pas vous offrir de soins de santé.  |  |

| Qui aura accès à vos<br>renseignements personnels?                                 | Vos renseignements personnels sont accessible au personnel accrédité seulement. Les accès à vos informations sont journalisés et auditer régulièrement. Les professionnels de notre établissement qui consulte vos données sont soumis à un code de déontologie de leur profession. Le personnel de notre établissement ayant accès aux informations est soumis à une entente de confidentialité. |
|--|---|
| Comment allons-nous partager vos renseignements personnels avec des tiers?         | Les renseignements ne seront partagés qu'avec votre autorisation.   |
| Pendant combien de temps<br>allons-nous conserver vos<br>renseignements personnels | Les renseignements sont conservés de 5 à 7 ans après la date du dernier service rendu selon le service. Certains renseignements de nature médical ne seront pas supprimés étant que la loi exige la conservation de certains de ceux-ci dans votre intérêt.   |
| Quels sont les risques liés au<br>traitement de vos<br>renseignements personnels   | Toute fuite de données est sévèrement sanctionnable par notre<br>établissement. Nous prenons très au sérieux la confidentialité<br>des renseignements personnels.   |
| Où allons-nous conserver vos renseignements personnels?                            | Les renseignements sont conservés sur les serveurs web de nos<br>fournisseurs qui en assure la sécurité selon les normes établies<br>par la loi.  |

# 4 Quels produits technologiques utilisons-nous

| Nom du logiciel | Nom du fournisseur | Utilités   | Calendrier de<br>mises à jour |
|-----------------|--------------------|--|-------------------------------|
| Omnimed.com     | Omnimed            | Dossier médical<br>électronique pour la<br>clinique médicale | Selon le MSSS                 |
| Dentitek        | Dentitek           | Dossier dentaire   | À venir                       |
| Medexa          | Medexa             | Dossier<br>physiopthérapie et<br>prise de rendez-vous        | À venir                       |
| Go rendez-vous  | Go rendez-vous     | Prise de rendez-vous<br>pour certains<br>professionnels      | À venir                       |

# 5 Mesures de sécurité et risques inhérents

Nous suivons les standards de sécurité dans notre secteur d'activités pour protéger les renseignements que nous recueillons et que nous recevons. Plus particulièrement, nous avons en place des mesures de protection physiques, techniques, informatiques et administratives appropriées afin de protéger vos renseignements personnels contre un

incident de confidentialité.

Malgré ces mesures, compte tenu des risques inhérents à l'utilisation de systèmes informatiques, nous ne pouvons toutefois pas assurer ou garantir la sécurité et la confidentialité des renseignements que vous nous transmettez ou nous fournissez, et vous le faites à vos propres risques. Si vous avez des raisons de croire que des renseignements personnels ont été compromis, veuillez communiquer avec nous aux coordonnées indiquées à l'article 1 de la Politique.

# 6 Comment et sous quelles conditions allons-nous communiquer vos renseignements personnels à des fins de sécurité publique ou de poursuite des infractions

# 6.1 En cas de risque sérieux de mort ou de blessures graves

Nous pourrons communiquer un renseignement personnel que nous détenons en vue de protéger une personne ou un groupe de personnes lorsqu'il existe un motif raisonnable de croire qu'un risque sérieux de mort ou de blessures graves, lié notamment à une disparition ou à un acte de violence, dont une tentative de suicide, menace cette personne ou ce groupe et que la nature de la menace inspire un sentiment d'urgence.

Les renseignements peuvent alors être communiqués à la ou aux personnes exposées àce risque, à leur représentant ou à toute personne susceptible de leur porter secours. Seuls les renseignements nécessaires aux fins poursuivies par la communication seront communiqués.

#### 6.2 Forces de l'ordre

Nous pourrons également communiquer un renseignement au Directeur des poursuites criminelles et pénales ou à une personne ou à un groupement chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois lorsque le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour une infraction à une loi applicable au Québec.

Finalement, nous pourrons communiquer un renseignement à un corps de police lorsqu'il est nécessaire à la planification ou à l'exécution d'une intervention adaptée aux caractéristiques d'une personne ou de la situation, dans l'un ou l'autre des cas suivants: 1° le corps de police intervient, à notre demande, pour nous apporter de l'aide ou du soutien dans le cadre des services que nous fournissons à une personne; 2° nous agissions en concertation ou en partenariat avec le corps de police dans le cadre de pratiques mixtes d'interventions psychosociales et policières.

# 7 Vos renseignements personnels sont-ils transférés à l'extérieur du Québec?

Il se peut que vos renseignements personnels soient transférés à l'extérieur du Québec. 14865899v3

## 8 Quels sont vos droits à l'égard de vos renseignements personnels?

La loi vous confère différents droits à l'égard de vos renseignements personnels. Vous disposez notamment des droits suivants :

- Accès: le droit de demander si nous détenons des renseignements personnels sur vous et, le cas échéant, de demander d'avoir accès à ces renseignements personnels.
- **Rectification**: le droit de demander de faire rectifier tout renseignement personnel incomplet ou inexact que nous détenons.
- Retrait du consentement : le droit de retirer votre consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements personnels détenus.
- Restriction ou refus d'accès: le droit de demander qu'un intervenant particulier ou qui appartient à une catégorie d'intervenants indiquée ne puisse avoir accès à un ou à plusieurs renseignements que vous aurez identifiés.
- Plainte: le droit de formuler une plainte adressée à notre responsable de la protection des renseignements personnels tel qu'identifié à l'article 1 en lien avec cette Politique ou de déposer une plainte auprès de la Commission de l'accès à l'information du Québec si vous croyez qu'une infraction aux lois sur la protection des renseignements personnels a été commise. Pour porter plainte auprès de la Commission d'accès à l'information (Québec), veuillez utiliser le formulaire approprié disponible à l'adresse suivante: Pour les citoyens | Commission d'accès à l'information du Québec (gouv.qc.ca)
- Portabilité: Vous avez le droit de demander que vos renseignements personnels vous soient communiqués ou qu'ils soient transférés à une autre organisation dans un format technologique structuré et couramment utilisé.

Pour exercer l'un ou l'autre de ces droits, veuillez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels la manière indiquée à l'article 1 de la présente Politique.

# 9 Comment utilisons-nous les témoins de navigation ?

Nous n'utilisons pas de témoins de connexion.

## 10 Sites de tiers

Cette Politique ne s'applique pas aux sites web, aux pages ou aux applications de tiers auxquels il est possible d'accéder via nos services et nous ne sommes pas responsablesà l'égard de tels services tiers.

Si vous suivez de tels liens, ces sites ou services tiers auront probablement leurs propres 14865899v3

politiques sur la protection des renseignements personnels que vous devrez examiner avant de soumettre vos renseignements personnels.

# 11 Décis ions entièrement automatisées

Ne s'applique pas.

# 12 Technologies d'identification, de profilage, ou localisation

Ne s'applique pas.

# Comment mettons-nous à jour la présente Politique sur la protection des renseignements personnels ?

Nous pourrons, de temps à autre, modifier la Politique afin de refléter les changements dans nos processus d'affaires ou dans la loi.